



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**
20, avenue des Rives du Lac - 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE
Tél. : 03.84.77.00.00. - Télécopie : 03.84.77.00.01
e-mail : contact@sied70.fr

**DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX N°D 4130
SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Article L113-5 du Code de la voirie routière
Article L323-1 du Code de l'énergie

Article II-2 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que sauf opposition ou observation de votre part formulée dans le délai de 21 jours à compter de la présente demande, nous ferons exécuter les ouvrages faisant l'objet du présent dossier, selon les prescriptions techniques et les règlements de voiries en vigueur. En outre, dans le cadre de la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, nous vous demandons de nous indiquer les éventuels problèmes prévisibles d'hygiène et de sécurité pendant le futur chantier ou lors de l'exploitation ultérieure des futurs ouvrages.

A) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Désignation des travaux : Renforcement du réseau concédé d'électricité le long de la rue de Bruland

Département : HAUTE-SAONE

Commune : VELLEFREY-ET-VELLEFRANGE

Concession du projet, date : SIED 70 – 30/11/1995

Concessionnaire actuel : ERDF

Concession de la canalisation existante : Distribution publique

Ces travaux concernent :

- la voirie nationale :
- la voirie départementale :
- la voirie communale :
- le domaine privé :

Numéro(s)¹

Rue de Bruland

C) SERVICES CONSULTES :

- SIED 70
- D.S.T.T. UT70 GRAY
- Direction Départementale des Territoires
- Commune de VELLEFREY-ET-VELLEFRANGE
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Haute-Saône
- ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
- FRANCE TELECOM
- SYNDICAT DES EAUX DE BUCEY-LES-GY

Fait à Vaivre-et-Montoille le
Pour le SIED 70

NOTICE DE PRESENTATIONⁱ

Commune de VELLEFREY-ET-VELLEFRANGE
D 4130 - Renforcement du réseau concédé d'électricité le long de la rue de Bruland

1) Analyse de l'état initial du site

La commune de VELLEFREY-ET-VELLEFRANGE, de type rurale, se situe à environ 33 km au Nord-est de Vesoul.

La zone des travaux se situe le long de la rue de Bruland.

La commune de VELLEFREY-ET-VELLEFRANGE ne présente aucune caractéristique particulière au titre de la législation sur les sites et monuments historiques.

2) Justifications des travaux

Les travaux de renforcement du réseau concédé d'électricité, pourront consister en :

- le remplacement d'environ 200 mètres de lignes aériennes à basse tension par des câbles souterrains de plus grosses sections ;
- la création d'une ligne aérienne dédiée à la rue de Bruland longue d'environ 140 mètres ;
- le renforcement du transformateur existant de 100 kVA par un appareil plus puissant de 160 kVA ;
- la fourniture et la pose d'un lampadaire d'éclairage public dans la rue du Moulin et d'un luminaire sur la façade du bâtiment communal ;
- la création d'un génie civil nécessaire à la reprise des branchements téléphoniques existant dans ce secteur.

3) Justifications relatives à la sécurité des personnes et des biens et à la protection de l'environnement

La mise en souterrain du nouveau réseau permet de réduire au maximum l'impact visuel et garantit au maximum la sécurité des personnes.

Les travaux projetés respecteront les normes en vigueur, notamment l'arrêté (NOR : ECOI0100130A) du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique et seront réalisés suivant les règles contenues notamment dans la publication UTE C18-510 (recueil d'instruction générale de sécurité d'ordre électrique).

ⁱ article II-2 du décret n° 2011-1697 du 1^{er} décembre 2011